

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025082905

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ Le vendredi 29 août à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

POINTET André, RICHIER Maryse, ROUX-MOLLARD Alain, MORIN Jean-Yves, KALIAKODAS Evelyne, JAY Hélène, NIEMAZ Jean-Louis, PIANI Alain, MARTINET BON Françoise, MATHIS Marc, HURET Edith, MARIANI Michel, BRUNIER Thierry, CHATAGNIER Didier, MIBORD Josiane, VICHARD Daniel, CANET Laurent, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, PARMENTIER Marlène, BERLIOZ Pascaline

Pouvoirs : ARNAULT Jacqueline à BRUNIER Thierry, DELAPIERRE René à NIEMAZ Jean-Louis, TISSOT Christian à PIANI Alain, PERCEVAL Christophe à ROSSETTI-COCHEME Sandrine, NANTET Laetitia à BERLIOZ Pascaline

Excusés : GUILBERT Agnès

Absents : CHANOIR Jessica

Date de la Convocation : 22 août 2025

Nombre de Conseillers : En exercice : 27
 Présents : 20
 Votants : 25

Madame PARMENTIER Marlène est élue secrétaire de séance.

Objet : Subvention aux associations

Le Maire propose de verser pour l'année 2025 les subventions suivantes pour les associations listées ci-dessous :

Associations	Montants délibérés pour 2024	Montants proposés pour 2025
Associations locales		
APE Le Bois	1 209.85	1 037.40 €
APE Aigueblanche classe découverte		2 488.27 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE l'attribution des subventions ci-dessus.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

CERTIFIE CONFORME AU DÉBAT.

Le Maire,

André POINTET



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr> www.grand-aigueblanche.fr